

DYNAMISÉ PAR  
**INTERFACE**  
UNIL



# S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS GLOBAUX ET BIEN VIVRE EN MONTAGNE APPEL À PROJETS



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

En partenariat avec le Centre  
interdisciplinaire de recherche  
sur la montagne (CIRM) de l'UNIL

*Unil*  
UNIL | Université de Lausanne

# APPEL A PROJETS

## S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS GLOBAUX ET BIEN VIVRE EN MONTAGNE

Décembre 2024

### PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS

Cet appel à projets est lancé par le Service des forêts, de la nature et du paysage pour le Canton du Valais, et la Direction des ressources et du patrimoine naturels pour le Canton de Vaud en collaboration avec l'UNIL et son Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne (CIRM). Il a pour thème « **S'adapter aux changements globaux et bien vivre en montagne** ». Les projets proposeront des réflexions et des pistes pratiques sur la manière dont les différents services cantonaux (de la nature et du paysage, de l'eau, de l'économie, de la culture, du tourisme, de l'agriculture, etc.) peuvent activement faire avancer les dossiers d'adaptation aux changements globaux en bénéficiant des connaissances issues des recherches scientifiques.

### UN PREMIER TEMPS DE RENCONTRE

Afin de faciliter la rencontre entre les potentiels partenaires et d'accompagner l'émergence de réflexions, d'intérêts et de problématiques, **la première étape de cet appel à projets prévoit une rencontre informelle**. Les personnes intéressées par la thématique et à intégrer ou monter un projet sont invitées à une rencontre dans un cadre convivial et propice aux échanges qui se déroulera autour d'un apéritif.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un projet précis en tête pour se rendre à cette rencontre.

- Lieu : Salle Chevron, Commune d'Aigle (Place du Marché 2, 1860 Aigle)
- Date : 21 janvier, de 16h à 17h30
- Inscription [via le lien suivant](#)



### THÉMATIQUE

Les changements globaux englobent des changements écologiques, socioéconomiques et culturels tels que le changement climatique, le changement d'utilisation du sol, de l'utilisation de l'eau, la perte de biodiversité, la protection de la population, la globalisation économique, la périphérisation, etc. Le bien-vivre est aussi un concept large qui englobe l'accès aux services de base, la cohésion au sein des communautés, les liens entre santé humaine et de la nature, le mélange entre traditions et modernité, le développement de visions communes de l'avenir, la gouvernance participative, la promotion de l'économie locale, etc.

Les projets proposés devront tenter de répondre à la question suivante : **quels sont les outils techniques et administratifs, les mécanismes de gouvernance et/ou les leviers à disposition des autorités pour l'adaptation au niveau cantonal ou intercommunal ?** Les projets porteront sur des ressources et des activités clés pour le bien-vivre des populations de montagne comme l'eau, la biodiversité, l'énergie hydroélectrique, le tourisme, les savoir-faire locaux, etc. L'appel vise en particulier à renforcer la capacité des services cantonaux à anticiper les changements pour mieux s'y adapter.

Les livrables peuvent inclure des indicateurs, des synthèses de connaissances, des cartographies, des plateformes interactives pour l'échange des données, des offres de formation, des ateliers d'échanges, etc.

## PROPOSITIONS THÉMATIQUES

Ces propositions thématiques ont été définies par les partenaires de terrain comme étant particulièrement d'actualité dans le cadre de leurs missions et activités. Elles permettent d'orienter certaines recherches d'intérêt mais ne représentent pas une liste exhaustive des orientations scientifiques possibles.

### **GESTION DES SÉDIMENTS DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

*Face à l'augmentation des événements extrêmes engendrant des vagues sédimentaires, quels sont les bénéfices des zones alluviales sur l'ensemble du linéaire des cours d'eau ? Quels sont les enjeux sécuritaires et économiques ? Comment valoriser ou stocker les sédiments ? Quelles mesures de désensablement des réservoirs hydroélectriques envisager, tout en étant compatible avec l'environnement ?*

### **GESTION DES HERBAGES (BAS DE CÔTEAUX EN PLAINES ET GESTION DES ALPAGES D'ALTITUDE) FACE AUX CHANGEMENTS DE COMPOSITION FLORISTIQUE LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUTRES MODIFICATIONS DE PRATIQUES**

*Comment gérer les espèces exotiques envahissantes et les espèces indésirables ? Quels sont les impacts de ces espèces sur la qualité des herbages, quels changements occasionnent-elles sur les sols ? Comment concilier valorisation des herbages à des fins de production et préservation de la biodiversité ? Que faut-il changer dans la gestion agricole et quels instruments sont nécessaires pour le faire ? Comment maintenir une activité économique viable ?*

### **GESTION DE L'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU DANS UN CONTEXTE DE DIMINUTION DES RÉSERVES ALPINES (GLACIERS, PERMAFROST, NEIGE) ET D'AUGMENTATION DES BESOINS (ÉNERGIE, LOISIRS, AGRICULTURE, EAU POTABLE)**

*Quelles sont les conséquences observées ou anticipées ? Quelles sont les changements de pratiques et d'utilisations à prévoir ? Quelles conséquences et opportunités peuvent être saisies pour les milieux naturels sensibles ?*

### **CO-HABITATION ENTRE SAVOIR-FAIRE LOCAUX ET ÉVOLUTIONS SOCIO-ÉCONOMIQUES**

**PLUS SPÉCIFIQUEMENT, QUELLES SONT LES PERSPECTIVES DE CONCILIATION ENTRE L'ÉVOLUTION DES PRATIQUES, LE CHANGEMENT DES ATTENTES DE LA POPULATION, LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS EN PLEIN AIR ET LA PRÉSERVATION D'UN PAYSAGE DE QUALITÉ ?**

*Face aux changements globaux, quelle est la contribution réelle ou potentielle des savoir-faire locaux ? Comment participent-ils à une économie aussi riche que diversifiée ? Quelles sont les implications ou les perspectives en matière de cohésion sociale et d'impact sur la communauté ? Quelles visions et quels scénarios envisager dans l'optique d'un avenir durable pour la vie en montagne ? Quels enjeux et opportunités faut-il saisir dans les années à venir ?*

# LES PARTENAIRES DE L'APPEL À PROJETS

## UNIL | INTERFACE FONDS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE PARTENARIALE

Interface soutient des projets de recherche qui répondent à des problématiques de terrain. Les projets sont élaborés entre des membres de l'UNIL et les collaborateurs des institutions partenaires. Ceci permet à toute personne intéressée de solliciter la recherche pour éclairer sa réflexion et ses actions.

Tout en respectant un cadre de recherche rigoureux, fiable et indépendant, les projets menés poursuivront des objectifs de pertinence sociale et d'impact dans la société. Une attention particulière sera portée à l'accessibilité des résultats de recherche pour un public non scientifique, afin de guider les réflexions, les actions et les missions des acteurs-ices de terrain.

## CANTON DE VAUD DIRECTION DES RESSOURCES ET DU PATRIMOINE NATURELS (DIRNA)

La Direction des ressources et du patrimoine naturels (DGE-DIRNA) est chargée de mettre en oeuvre la politique de gestion et de préservation des ressources et du patrimoine naturels du canton. Ses principales missions sont de :

- garantir, aux plans cantonal et régional, une gestion intégrée des ressources et du patrimoine naturel (eau, sous-sol, forêt, biodiversité, etc.).
- assurer la mise en oeuvre de la politique cantonale de gestion des risques naturels.
- fournir aux autorités et à la population des données relatives aux ressources, risques et patrimoine naturels.

## CANTON DU VALAIS SERVICE DES FORÊTS, DE LA NATURE ET DU PAYSAGE

Le Service des forêts, de la nature et du paysage (SFNP) a pour mission de veiller à l'exploitation, la conservation et la gestion des paysages et des milieux naturels.

Une attention particulière est accordée aux forêts, qui recouvrent une grande partie du canton et assurent notamment une fonction de protection de la population et des infrastructures. La préservation de la biodiversité, pour laquelle le Valais porte une responsabilité particulière, constitue un autre enjeu majeur du Service.

## UNIL | CIRM CENTRE INTERDISCIPLINAIRE DE RECHERCHE SUR LA MONTAGNE

Le [CIRM](#) a été créé par l'UNIL en 2018 pour fédérer les compétences de recherche sur la montagne présentes au sein de ses différentes facultés. Les objectifs du CIRM sont l'encouragement de la recherche interdisciplinaire ; la promotion des recherches orientées vers la résolution des défis de la durabilité avec des acteurs non-académiques, y compris les administrations régionales et locales (recherche transdisciplinaire) ; et la diffusion des résultats des recherches auprès des populations de montagne.

Parmi les missions spécifiques du deuxième mandat du CIRM (2022-2026), l'accent est mis sur l'offre d'expertise aux collectivités publiques et l'incubation de projets de recherche transdisciplinaires dans les territoires de montagne. Dans ce cadre, le CIRM collabore avec les services cantonaux des cantons de Vaud et du Valais pour améliorer la gestion des socio-écosystèmes de montagne dans le cadre de la plateforme BlueMount.

# LE RECHERCHE PARTENARIALE

Interface vise à développer des projets de recherche novateurs, tant sur leur objet que sur leurs modalités de réalisation. Ces recherches sont menées entre des membres de la communauté UNIL et des acteurs·rices de terrain. Nous souhaitons favoriser une recherche avec un impact sociétal identifié, qui répond à un besoin de la société et propose des résultats accessibles.

Interface dispose d'un instrument de financement (Synergo) qui permet de développer des appels à projets ponctuels en collaboration avec un partenaire institutionnel externe. Le présent appel prend place dans le cadre de cet instrument.

## INTÉRÊTS POUR LES PARTENAIRES DE TERRAIN

### ***Accédez à une expertise scientifique***

Les recherches développées dans le cadre de cet appel doivent répondre à des problématiques rencontrées par les services cantonaux et les bénéficiaires des cantons de Vaud et du Valais. Les projets sont élaborés entre des membres de l'UNIL et les services des cantons et leurs bénéficiaires. Il s'adresse en somme à toute personne des administrations cantonales qui souhaite solliciter la recherche pour éclairer sa réflexion et ses actions en lien avec la thématique identifiée.

Tout en respectant un cadre de recherche rigoureux, fiable et indépendant, les projets menés poursuivront des objectifs de pertinence sociale et d'impact dans la société. La co-production d'un savoir vivant entre des expert·es scientifiques et des expert·es de terrain renforcera ainsi la participation commune aux transitions sociétales auxquelles nous devons collectivement faire face.

### ***Les bénéfices d'une recherche partenariale pour les partenaires de terrain***

- Ouvrir de nouvelles pistes de réflexion et d'action dans votre domaine d'activité
- Bénéficier d'un apport scientifique spécifique sur une problématique concrète
- Inventer des dispositifs ou des modes d'action nouveaux et sur mesure pour votre organisation

## INTÉRÊTS POUR LES CHERCHEUR·EUSES

### ***Répondez à un besoin du terrain grâce à votre expertise***

Les projets dans cet appel permettront d'apporter certaines réponses à des besoins concrets. Nous encourageons le développement d'un certain type de recherches novatrices, pour lesquelles les sources de financement et de soutien institutionnel sont lacunaires.

Les soutiens financiers et méthodologiques proposés par Interface permettront de renforcer une culture de recherche partenariale au sein de notre université. La co-production d'un savoir vivant, en lien avec notre environnement social, culturel, politique et économique, viendra renforcer la participation des membres de l'UNIL aux transitions sociétales actuelles et futures.

### ***Les bénéfices de la recherche partenariale pour les chercheur·euses***

- Accédez aux expertises des partenaires de terrain
- Valoriser votre expertise et vos travaux en-dehors des milieux académiques classiques
- Expérimenter de nouvelles méthodologies de recherche
- Mettre votre recherche au service de la société et des demandes du terrain
- Accéder à de nouveaux terrains de recherche

# CONDITIONS CADRES DE FINANCEMENT

Pour répondre à cet appel, les projets doivent satisfaire aux [conditions cadres d'Interface](#) :

**RÉPONSE À UN BESOIN DE TERRAIN** Les projets de recherche menés et soutenus dans le cadre d'Interface doivent impérativement répondre à un besoin du terrain, en l'occurrence sur le territoire des cantons partenaires de cet appel. L'initiative de la recherche peut venir d'un membre de la communauté académique, mais la recherche doit tenir compte des besoins ou des préoccupations des acteur·ices de terrain (partenaires non-académiques).

**CODIRECTION DU PROJET** Chaque projet de recherche doit être co-dirigé par un·e chercheur·euse et un·e acteur·ice de terrain (non-académique, c'est-à-dire une personne généralement non-immatriculée ou non-collaborateur·rice UNIL). En ce sens, les expertises académiques viennent s'articuler aux expériences et expertises de terrain – professionnelles ou non, sans constituer de hiérarchies épistémiques au sein des projets.

**LIVRABLES NON-EXCLUSIVEMENT ACADÉMIQUES** Les livrables peuvent prendre la forme d'un rapport concis, de dépliants, de cartographies, d'une exposition, d'une restitution publique (séminaire, conférence, formation, etc.), ou d'une autre forme de valorisation (appui à une politique publique, renforcement d'un plaidoyer, etc.). Le format est défini entre les partenaires de terrain et les chercheur·euses, au début du projet. Ceci n'exclut pas les publications scientifiques par le partenaire académique, en éventuelle collaboration avec le partenaire institutionnel et/ou de terrain.

**RÉSULTATS À MOYEN TERME ET IMPACT IDENTIFIÉ** Les résultats des recherches doivent proposer des résultats exploitables à moyen terme (12-18 mois en moyenne). Les partenaires peuvent ainsi obtenir des réponses à leur besoins ou préoccupations qui leur permettront de planifier diverses mesures ou d'évaluer l'impact du projet dans leur domaine d'activité.

**SUIVI DU PROJET** Le financement des projets Interface est conditionné à la participation par les requérant·es principaux·ales à trois Labs au cours de leur projet, en fonction du degré d'avancement de celui-ci (lancement – suivi – clôture). Pour répondre à des préoccupations spécifiques ou des problématiques ponctuelles, les requérant·es principaux peuvent rencontrer individuellement l'équipe d'accompagnement d'Interface. Ces rencontres ne dispensent pas de la participation à trois rencontres dans les Labs.

Les Labs se dérouleront aux dates suivantes :

- 29 avril 2025, à 13h30
- 20 novembre 2025, à 13h30
- 12 mai 2026, à 13h30

**RAPPORT FINAL ET ÉVALUATION DU PROJET** À la fin du projet de recherche, les requérant·es principaux·ales doivent produire un court rapport narratif et financier, dont le canevas est fourni par Interface. Leur participation au processus d'évaluation et de satisfaction réalisé à la fin du projet est également exigée.

# SOUMETTRE UN PROJET

## Financements

Le montant initial du financement du programme est de 100'000 CHF. Il est financé de manière paritaire par l'UNIL et les partenaires de terrain (soit 50'000 CHF UNIL, 25'000 CHF Canton de Vaud, 25'000 CHF Canton du Valais).

Les projets qui adopteront une dimension intercantonale pourront être financés jusqu'à hauteur de 30'000 CHF.

Si les projets se concentrent sur un terrain dans l'un des deux cantons, le montant maximal qui pourrait être attribué serait de 20'000 CHF.

Finalement, les équipes de recherche qui le souhaitent peuvent ajouter un financement propre.

## Soutien à l'élaboration des projets

Interface dispose d'une équipe d'accompagnement des projets et vise à soutenir l'élaboration des projets de recherche partenariale. Nous serons également en lien avec l'équipe du CIRM et des services et directions respectives des Cantons de Vaud et Valais pour accompagner les personnes intéressées et chercher si requis d'éventuels partenaires, tant du côté académique que de terrain.

Nous pouvons nous rencontrer à différentes étapes d'élaboration de votre projet pour tout conseil, prise de contact ou conseil sur le projet. Ce type de rencontre peut notamment permettre de procéder à une clarification du besoin, qui permettra la co-création d'un projet de recherche.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DES PROJETS

### Jury

Les projets déposés seront soumis à une évaluation stratégique et scientifique, selon les critères ci-dessous et le respect des conditions cadres de financement précédemment évoquées.

Le jury sera composé de représentant-es de l'UNIL, du Canton de Vaud et du Valais. Le secrétariat est assuré par Cléolia Sabot, coordinatrice d'Interface et la présidence par un-e membre du CoDir d'Interface.

### Évaluation stratégique

- Qualité du partenariat : adéquation du domaine de recherche avec la demande sociale
- Pertinence de la recherche pour le partenaire de terrain
- Originalité thématique ou collaborative
- Exploitation des livrables par le partenaire
- Faisabilité budgétaire et pertinence de la répartition budgétaire
- Potentiel de valorisation pour l'UNIL

### Évaluation scientifique

- Compétences spécifiques dans la thématique traitée
- Portée et actualité scientifique
- Qualité et originalité théoriques
- Qualité et originalité méthodologiques
- Faisabilité du projet
- Articulation du projet à la thématique proposée, lien et cohérence avec les politiques cantonales

### Dépôt des projets

Les projets devront être déposés au plus tard le **10 mars 2025**, via le formulaire disponible en ligne, [au lien suivant](#). Veillez bien à sélectionner le formulaire intitulé *Soumission des projets "Bien vivre en montagne"*.

Seuls les projets déposés sur cette plateforme seront évalués. Un seul dépôt par projet est requis, conjoint pour les chercheur-euses et les partenaires externes. Les participant-e-s seront informé-e-s des décisions mi-mars 2025.

### Ressources

Pour élaborer et déposer votre projet, vous pouvez au besoin trouver des compléments d'information ci-dessous :

- [Règlement Interface](#)
- [Vade-mecum pour élaborer une recherche partenariale](#)

## CONTACTS

### Pour les partenaires de terrain

#### Sébastien Beuchat

Direction des ressources et du patrimoine naturels (DIRNA),  
Canton de Vaud  
sebastien.beuchat@vd.ch

#### Yann Clavien

Chef de section Nature, Canton du Valais  
yann.clavien@admin.vs.ch

### Pour l'UNIL

#### Cléolia Sabot

Coordinatrice [d'Interface](#)  
interface@unil.ch  
021 692 20 06

#### Iago Otero

Chargé de projet, [CIRM](#)  
iago.otero@unil.ch  
0767374558



